

s.C.41.I.111.0. - ZH/hz

Berne, le 27 novembre 1973.

Note à la Direction politique IRelations avec l'Italie

- I. A propos de l'affaire citée en marge, vous avez reçu deux notes de notre service; l'une de M. Thurnheer consacrée à l'état de nos dossiers avec l'Italie, l'autre de M. Hulliger sur la première étape des négociations de la double imposition, qui se sont déroulées à Berne du 6 au 9 novembre 1973. Nous joignons à nouveau ces ./. notes en annexe pour que votre dossier soit complet.
- II. L'objet des lignes qui suivent est de vous donner quelques impressions complémentaires destinées, avant tout, à restituer l'atmosphère de nos relations telle qu'elle nous apparaît.
- a) On s'entend d'une manière générale pour reconnaître que nos relations avec l'Italie se dégradent régulièrement depuis quelques années.
- b) Il est vraisemblable qu'une grande partie de cette détérioration est attribuable aux problèmes de la main-d'oeuvre. Il s'agit d'une question dans laquelle l'élément politique est indéniable. Or, jusqu'ici



- 2 -

notre approche a été essentiellement sectorielle par les canaux des sous-comités créés en vertu du procès verbal sur l'émigration. A notre avis, cette approche sectorielle et technique - aussi fondée soit-elle - est insuffisante car la composante politique du problème échappe à ce cadre. Or, celle-ci, ne l'oublions pas, est aussi importante pour la politique intérieure italienne que pour la nôtre.

- c) Nous avons le sentiment qu'aussi longtemps que ne s'instaurera pas un dialogue plus constructif et global en matière de main-d'oeuvre, nos autres problèmes bilatéraux avec l'Italie continueront à être abordés avec un certain a priori négatif. Cette impression nous incite à suggérer que nos problèmes avec l'Italie soient abordés globalement à niveau élevé. Cette étude renforcerait, à n'en pas douter, la coordination interdépartementale qui laisse à désirer et la transmission d'impulsions à partir d'une direction centrale transdépartementale.

- d) Nous avons parfois tendance à négliger l'importance de l'Italie dans nos relations économiques, monétaires et financières avec l'extérieur. Les chiffres ne restituent pas ce que l'Italie nous fournit en biens que nous aurions de la peine à nous procurer à partir d'autres sources. Par exemple 22 % de nos importations de produits pétroliers finis viennent des raffineries italiennes. Ce courant interrompu, comme c'est le cas

- 3 -

actuellement, il n'y a pas de possibilité de substitution. Une situation à peu près semblable se retrouve pour le riz et à un moindre degré pour le blé dur et les pâtes.

- e) De son côté, l'Italie a aussi besoin de nous, notamment comme pays de transit. Aux transports traditionnels par chemins de fer et routes sont venus s'ajouter récemment les oléoducs pour le pétrole et le gaz naturel. Notre voisin du sud sait apprécier, en outre, l'aide monétaire que notre institut d'émission lui a toujours prêtée en périodes difficiles.
- f) Nous devrions aborder avec plus de sérieux les travaux de la Commission pour favoriser les investissements suisses en Italie. Celle-ci a été créée le 22 juin 1972 dans le cadre de la commission mixte relative à l'émigration. La création de cet organe a été voulue par les deux parties dans une optique psychologique. Elle ne constitue pas une promesse d'investissements de notre part.

Nello Celis

Toutefois, après avoir accepté sa création et nous être engagés moralement à son bon fonctionnement, nous avons tardé à désigner les personnes qui devaient en faire partie. Il ne semble pas non plus qu'on ait pris la peine de contacter les personnalités des grandes associations économiques, industrielles et bancaires qui auraient pu y être intéressées

- 4 -

en raison des activités que leurs entreprises déploient en Italie. Nous croyons savoir, à cet égard, que M. Philippe de Weck a marqué de l'intérêt. Enfin, on peut se demander si M. Celio ne pourrait pas être pressenti pour la présidence lorsqu'il quittera le Conseil fédéral. Ces quelques gestes, qui ne nous coûtent pas grand-chose, pourraient certainement avoir un impact beaucoup plus grand qu'on ne le suppose.

Service économique et financier



J. Zwahlen

2 annexes mentionnées

- 2 Disjonction outside
- 1985 CF a traité au nom des cantons (sauf Suisse) = Parlement
 - Cas. prévoit vert. par leimpôt
- | | | | | | |
|----|----------|---|--------|---|------------|
| TI | 1400 mms | = | 20 mms | } | → ~ 10 mms |
| VI | | = | ~ 2 | | |
| GR | | = | ~ 1.5 | | |

Investis : les Appelles - mnd. ces. it
 mais Alusum envisage de venir en Suisse (pour mnd. 20. ind. R / Etat it.)
 " Pedinny (Pompodini) → (Leoni) cause 2. code MC.